

Titre professionnel Technicien Mètreur du Bâtiment

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

BTP CFA 40

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Etre titulaire d'un CAP ou titre professionnel de niveau 3 tous corps d'état Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :
» Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation.
» Travailleurs handicapés
» Sportifs de haut niveau,
» Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le technicien mètreur du bâtiment étudie le dossier de consultation des entreprises (DCE) que lui a remis son supérieur, dans le but de réaliser l'offre de prix. Pour cela, il réalise les métrés des ouvrages à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique et consulte les fournisseurs ou les sous-traitants afin d'obtenir les informations techniques et financières nécessaires à l'établissement de son offre. Il détermine ensuite les procédés techniques et l'organisation de chantier. Il vérifie la conformité technique et réglementaire de ses propositions. En neuf comme en rénovation, il peut se déplacer sur le lieu du chantier afin de bien appréhender les différentes contraintes du site qui devront être prises en compte dans l'offre de prix. Il réalise l'étude de prix, en détaillant les coûts en matériel, matériaux et main-d'œuvre. Il calcule ainsi les prix de vente des ouvrages et rédige le devis quantitatif estimatif qu'il soumet à l'approbation de son supérieur hiérarchique

Contenu et modalités d'organisation

La Formation se compose de 2 blocs de compétences. Compétences professionnelles : Bloc 1 : Mètreur un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel ? Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique ? Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant ? Vérifier la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation Bloc 2 : Réaliser l'étude de prix d'un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel ? Proposer une organisation d'un chantier de construction ? Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique ? Consulter les fournisseurs ou les sous-traitants pour un projet de bâtiment ? Calculer le prix de vente aux déboursés d'un projet de bâtiment Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles : ? Formation réglementaire « amiante » SS4 Matières orientées vers le professionnel : ? Communication professionnelle ? Raisonnement mathématique et scientifique ? Environnement numérique ? Prévention Sécurité

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel technicien mètreur du bâtiment - **Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

Et après ?

Suite de parcours

Après un Titre Professionnel technicien mètreur du bâtiment il est possible d'entrer dans la vie active ou de poursuivre sur un diplôme ou titre de même niveau, niveau 4, ou de niveau supérieur, niveau 5. (ex : TITRE PRO Technicien Supérieur du Bâtiment option Etude de Prix, TITRE PRO BIM Modeleur du Bâtiment)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00429753	du 01/09/2024 au 31/07/2025	Morcenx-la- Nouvelle (40)	BTP CFA 40		Non éligible	
00556931	du 01/09/2025 au 31/07/2026	Morcenx-la- Nouvelle (40)	BTP CFA 40		Non éligible	